

Vous qui travaillez en hauteur, vous savez que les chutes sont un risque grave et que vous n'avez pas le droit à l'erreur. Intégrer la sécurité c'est protéger votre vie et celle de vos salariés, c'est aussi préserver la performance de votre entreprise et de votre activité.

Adoptez dès maintenant les 3 bons réflexes



1. Je m'organise
2. Je m'équipe
3. Je me forme



www.chutesdehauteur.com



Illustrations : Pierre Cornuau



3
RÉFLEXES
pour être plus performant

Avec le soutien de votre service de santé  Services Interentreprises de Santé au Travail **BTP**



1. J'organise mon chantier

Quelle que soit l'intervention : longue ou ponctuelle, nouveau chantier ou rénovation :

- Évaluer les risques.
- Analyser le mode opératoire.
- Organiser une réunion préparatoire.
- Détailler l'implantation des sécurités périphériques.
- Mettre l'accent sur les points critiques du chantier.

2. Je choisis les bons équipements

Selon la nature du travail et la hauteur à laquelle vous intervenez.

- S'assurer que l'équipement est adapté à l'intervention.
- Privilégier les mesures de protection collective : plates-formes élévatrices mobiles de personnel, échafaudages.
- En complément, utiliser des équipements de protection individuelle performants : système d'arrêt de chute, harnais, cordes, système de maintien au poste de travail.

3. J'informe et je forme mes salariés

Transmettre l'information à tous ceux qui interviennent sur le chantier est essentiel.

- Présenter le chantier à vos salariés : procédure de travail et organisation.
- Rappeler les consignes de sécurité à respecter et s'assurer qu'elles sont comprises.
- Vérifier que les opérateurs sont formés à l'utilisation des équipements de travail et de protection.
Rapprochez-vous de vos organismes de formation (OPCA).



Un test gratuit

en ligne pour prendre conscience des risques que vous encourez sur vos chantiers.



Des aides disponibles

pour vous aider à choisir du matériel et des équipements antichute et bénéficier d'un accompagnement de nos experts prévention.



Des formations adaptées

pour être sûr que vos salariés mettent tout en œuvre pour garantir leur sécurité.

www.chutesdehauteur.com